

Capteur de dioxyde de chlore, chlore libre ou ozone CCK



- Pour eau de refroidissement, eau potable, Eau Chaude Sanitaire
- Plages de mesure : 0,01 à 20 mg/l
- Tension réversible pour le nettoyage des électrodes
- Pression maximale admissible : 10 bar
- Pas de calibrage de zéro requis

APPLICATION

- Mesure en ligne de désinfectant (chlore libre, dioxyde de chlore, ozone) pour le traitement des eaux, (Également adapté aux applications en dialyse pour détecter l'apparition de chlore)

DESCRIPTION

Le CCK est un capteur potentiostatique réalisant une mesure ampérométrique. Le paramètre et la plage de mesure sont programmés via l'analyseur NEON DIS (voir doc 194-06)

Les avantages sont nombreux :

- Nettoyage automatique par inversion de polarité via le NEON DIS
- Maintenance réduite (pas de changement de gel)
- Point zéro stable

Plage de mesure pour le chlore libre et le dioxyde de chlore :

- 0...1000 µg/l (ppb),
- 0...5,00 / 10,00 / 20,00 mg/l (ppm)

Plage de mesure pour l'ozone :

- 0...1000 µg/l (ppb),
- 0...5,00 / 10,00 (ppm)

Important : L'eau analysée doit être à pH constant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Conductivité mini	200 µS/cm
Pression de service	Inférieur à 10 bar à 20 °C
<i>Attention : Vérifier la pression admissible de la chambre de mesure</i>	
Température de service	De 5 à 70 °C
Débit d'entrée minimal	De 30 à 40 l/h (voir Doc. 193-95)
Montage	Par connecteur à vis, Pg 13.5
Connexion électrique	6 pôles via connecteur M12
Matière de l'électrode	Or
Matière de l'enveloppe	Verre
Système de référence	Ag/AgCl
Dimensions	Ø 12 mm, longueur 120 mm

CODES ET RÉFÉRENCES

Code	Référence	Désignation
193 201	CCK	Capteur de désinfectant
<i>Accessoires</i>		
190 498	WAKS4-.5-5	Câble 5 mètres, avec connecteur M12
190 499	WAKS4.5-ml	Câble / mètre linéaire (10 m maxi)

BAMO MESURES

22, Rue de la Voie des Bans · Z.I. de la gare · 95100 ARGENTEUIL

Tél. +33 (0)1 30 25 83 20 Site www.bamo.fr

Fax +33 (0)1 34 10 16 05 Mél. info@bamo.fr

Capteur de dioxyde de chlore,
chlore libre ou ozone
CCK

30-09-2020

D-193.12-FR-AB

CL

193-12/1